

RÈGLEMENT CONCOURS « JOURNÉE SUISSE DU SOMMEIL – Le Sommeil, vrai ou faux »

L'emploi du masculin du présent règlement est générique et concerne indifféremment les femmes et les hommes.

1. Organisation du concours

Le jeu-concours « JOURNÉE SUISSE DU SOMMEIL – le sommeil, vrai ou faux», ayant lieu du 01 mars 2017 au 30 avril 2017 inclus, est un jeu gratuit, sans obligation d'achat, organisé sur le territoire Suisse par la société Cenas SA, Route des Jeunes 9 – 1227 Les Acacias-Genève – Suisse, selon les principes suivants. En participant à ce concours, les participants acceptent d'être liés par le présent règlement.

2. Lot mis en jeu

Le lot mis en jeu est :

10 bons d'achat d'une valeur de CHF 150.- à valoir sur le site MySleep by Resmed (mysleep.resmed.com)

La valeur du lot mentionnée l'est à titre strictement indicatif et ne saurait engager l'organisateur.

3. Conditions de participation

Tout participant s'engage à l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. En cas de non-respect du présent règlement, le participant s'expose à l'annulation automatique et sans appel de sa participation et de l'attribution éventuelle des gains. Ce concours est ouvert à toute personne physique, cliente ou non de Cenas SA. Chaque participant a l'obligation de participer au jeu sous son propre et unique nom. Sont exclus de toute participation au présent concours, le personnel de Cenas SA et les membres du réseau LCGR SA, y compris leurs partenaires, collaborateurs, conjoints, famille et les personnes résidant dans le même ménage ainsi que les agences mandatées.

4. Données personnelles

Les participants autorisent Cenas SA à traiter leurs données personnelles dans le cadre du présent concours. Cenas SA s'engage à respecter la vie privée de ses participants et à protéger toutes les données personnelles qui auront été collectées. Celles-ci ne seront pas transmises pour raison commerciale ou autre, excepté pour des raisons légales.

Chaque participant aura la possibilité d'accéder à ses informations, de les modifier, les compléter ou les supprimer en contactant Cenas SA, étant précisé que la suppression de l'ensemble des données conduit à l'annulation de la participation au concours.

5. Désignation du gagnant et attribution du lot

Le tirage au sort des gagnants sera effectué de façon aléatoire parmi les participants au questionnaire.

Les gagnants autorisent toute vérification concernant leurs identités, âge, coordonnées et la loyauté et sincérité de leurs participations. Cenas SA se réserve le droit de vérifier à tout moment l'identité des participants et de disqualifier tout participant dont la demande n'est pas conforme aux présentes conditions générales, ou ayant interféré avec le processus de participation. Les erreurs et omissions dans l'inscription des participants seront appréciées à la libre discrétion de Cenas SA. Dans le cas où Cenas SA ne ferait pas valoir l'un ou l'autre de ses droits à l'un ou l'autre stade de la procédure, cela n'implique pas un renoncement à ses droits.

Après tirage au sort, les gagnants sont immédiatement informés de leur gain par email. S'ils ne répondent pas dans un délai de 7 jours, Cenas SA se réserve le droit de remettre les lots concernés en jeu. Le lot ne peut pas être échangé contre un autre objet, ni contre de l'argent. Le prix ne sera pas payé en espèces. Il ne pourra pas donner lieu à un remboursement partiel ou total.

Les lots seront envoyés directement à l'adresse postale indiquée par les gagnants. Si cette adresse est erronée (retour de colis), Cenas SA se réserve le droit de remettre le lot concerné en jeu.

6. Responsabilités

Cenas SA ne peut être tenue pour responsable de problème en rapport avec les demandes de participation perdues ou tardives, quelle qu'en soit la raison, et ne garantit d'aucune façon que le système utilisé par les participants pour prendre part au concours sera disponible à tout moment. De même, Cenas SA ne peut être tenue pour responsable d'une éventuelle indisponibilité du site internet www.journeesuissedesommeil.ch. La responsabilité de Cenas SA ne pourra en aucun cas être engagée dans le cadre du concours. Tout recours de participants ou de tiers contre Cenas SA est exclu.